

Province du Brabant wallon  
COMMUNE DE COURT-SAINT-ETIENNE



Service urbanisme



Wallonie

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

### Permis d'urbanisme

Le demandeur est **Monsieur PICRON Frankie et Madame LEIDENSORF Alice** demeurant à la Rue du Ruchaux 4 à 1490 Court-Saint-Etienne.

Le terrain concerné est situé à **Rue du Ruchaux 4 à 1490 Court-Saint-Etienne** et est cadastré **COURT-SAINT-ETIENNE section A n° 344 D, 394 P.**

Le projet consiste en "**création d'un 3eme logement**" et présente les caractéristiques suivantes : **R.IV.40-2 § 2° - Profondeur de bâtisse.**

L'annonce de projet est réalisée conformément à l'article D.IV.40 et suivants du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté du **13 septembre 2021 au 28 septembre 2021** sous des modalités à convenir en téléphonant au 010.620.644 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 excepté le jeudi ou par mail à [urbanisme@court-st-etienne.be](mailto:urbanisme@court-st-etienne.be).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal jusqu'au **28 septembre 2021** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue des Ecoles, 1 à 1490 Court-Saint-Etienne ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@court-st-etienne.be](mailto:urbanisme@court-st-etienne.be) .

Sous peine de nullité les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **Annonce de projet URBANISME réf : PU2021/0074**

Ces modalités spécifiques sont d'application en raison des mesures du Gouvernement fédéral dans le cadre de l'épidémie Covid-19.

A Court-Saint-Etienne, affiché le 07/09/2021

Le Directeur général,

  
F. PETRE



Le Bourgmestre,

  
M. GOBLET d'ALVIELLA